

RÉCEPTION DE MATÉRIEL A LA CUMA « LA PRINTANIÈRE » DE QUESTEMBERT



La réception du matériel de la C.U.M.A.

« La Printanière » c'est le nom d'une nouvelle C.U.M.A. (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) que viennent de constituer sept jeunes agriculteurs dynamiques de Questembert.

Un seul tracteur, avec une gamme complète de matériel adapté, pour sept exploitations totalisant 140 ha. de surface utile, tel est le principe de la C.U.M.A. « La Printanière ».

Un chauffeur, salarié de la C.U.M.A., conduira et entretiendra le matériel.

AVANTAGES FINANCIERS DE LA C.U.M.A.

Pour s'équiper individuellement, une exploitation a besoin de capitaux importants : de l'ordre de 25.000 F pour une exploitation de 20 ha.

Ces capitaux, engloutis dans le matériel, ne sont plus disponibles pour d'autres investissements.

Pour l'adhérent de « La Printanière », il a suffi, pour 20 ha., de verser au départ 1.300 F de parts sociales.

Par la suite il aura à payer chaque année :

- sa part de remboursement d'emprunt ;
- 5 F par heure d'utilisation de matériel.

N'ayant donc engagé que 1.300 F au départ, l'adhérent dispose de

toutes ses possibilités de crédit pour s'équiper en bétail valable et en bâtiments.

Pour un exploitant qui « démarre », c'est là un très sérieux avantage.

LA C.U.M.A. PERMET DE SIMPLIFIER LE TRAVAIL

Le matériel acheté individuellement est généralement conduit par l'exploitant lui-même, tandis que l'exploitante se consacre aux soins du bétail.

A « La Printanière » le travail sera simplifié :

- d'une part parce que le matériel est conduit par un chauffeur ;
- d'autre part parce que certains travaux se feront en équipe (plantations, fenaisons, moissons, etc.).

Cela permettra à chacun d'avoir plus de temps disponible :

- pour mieux diriger sa ferme et augmenter sa rentabilité ;
- pour s'occuper lui-même du bétail et libérer l'exploitante des travaux pénibles, qui jusqu'à maintenant, dans beaucoup d'exploitations, faisaient des femmes, des esclaves.

LA C.U.M.A. PERMET D'AVOIR UNE GAMME PLUS IMPORTANTE DE MATÉRIELS

Ainsi, à « La Printanière », il y a :

Un tracteur Deutz 40 CV avec cabine ; une charrue Bisoc ; une re-

morque épandeur 4 t. ; un chargeur arrière ; une houe rotative ; une herse rotative ; un semoir 13 rangs ; une barre de coupe ; un tonneau purin avec pompe ; un tiller 11 dents ; une planteuse.

Le tout pour 39.000 F (ristourne 10 % non déduite).

(Dans le cas de C.U.M.A., le montant de la ristourne n'est pas limité à un plafond, c'est un autre avantage.)

Cette formule de C.U.M.A. complète, la première dans le canton, n'est cependant pas nouvelle.

Plusieurs autres C.U.M.A., ayant 3 ou 4 ans d'existence, existent dans notre département.

Nos sept jeunes agriculteurs sont d'ailleurs allés, accompagnés de leur chauffeur, en visite auprès de plusieurs de ces C.U.M.A. pour se renseigner et prendre conseil avant de se lancer.

L'esprit d'équipe et le dynamisme des adhérents de « La Printanière », les conseils dont ils se sont entourés, les calculs auxquels ils se sont livrés, permettent de penser que cette nouvelle C.U.M.A. rendra effectivement à ses adhérents les services qu'ils en attendent.

Pour conclure, souhaitons, qu'à l'exemple de « La Printanière », d'autres C.U.M.A. voient le jour dans notre région et viennent améliorer les conditions de travail dans les exploitations.